

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de Fondation de la

Fondation Just4Smiles

1527 Villeneuve

Exercice 2021

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

**Fondation Just4Smiles
1527 Villeneuve**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de profits et pertes et annexe) de la Fondation Just4Smiles pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Le contrôle restreint précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 15 avril 2021, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation et aux statuts.

Pascal Bregnard
Responsable réviseur
Expert réviseur agréé

Patrick Sgobba
Réviseur agréé

Auvernier, le 25 février 2022

Annexe : - Comptes annuels

Bilan au 31 décembre	Annexe	2021	2020
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants			
Liquidités	3.1	1 060 520	887 221
Débiteurs		39 144	28 891
Comptes de régularisation actifs		0	112
Total		1 099 664	916 224
Actifs immobilisés			
Bateaux	3.5	68 172	79 448
Total		68 172	79 448
Total des actifs		1 167 836	995 672
PASSIFS			
Engagements à court terme			
Créanciers divers		22 483	68 683
Autres dettes à court terme	3,2	0	130 000
Comptes de régularisation passifs		56 342	31 232
Total		78 825	229 916
Capital des Fonds affectés			
Fonds OFAS		50 000	13 500
Fonds Loterie Romande		0	126 207
Fonds QoQa		0	180 000
Fonds projet Visites Fantastiques Fribourg		70 690	
Autres		207 634	0
Total	3,3	328 324	319 707
Capital de l'organisation			
Capital de dotation		150 000	150 000
Capital libre de la fondation		296 049	-67 377
Résultat		314 639	363 426
Total		760 688	446 049
Total des passifs		1 167 836	995 672

Compte de résultat	Annexe	2021	2020
PRODUITS		CHF	CHF
Produits d'exploitation			
Contributions des particuliers		68 094	41 853
Contributions des entreprises		149 879	245 253
Contributions des fondations		968 686	872 409
Contributions des événements		31 834	2 900
Contributions des bailleurs institutionnels		224 726	303 239
Contributions des institutions partenaires		157 158	92 921
Contributions des cantons, communes et paroisses		4 453	16 505
Contributions des clubs services		8 838	2 900
Total des produits d'exploitation		1 613 667	1 577 980
CHARGES			
Prestations		583 690	367 871
Charges directes		583 690	367 871
Charges de personnel	3,4	407 617	315 464
Charges d'exploitation		286 238	199 743
Amortissements bateaux		11 276	11 276
Total charges d'exploitation		705 131	526 483
Résultat d'exploitation		324 846	683 626
Résultat financier		-1 141	-493
Résultats hors exploitation		-	-
Produit exceptionnel		-	-
		<hr/>	<hr/>
		-1 141	-493
Résultat avant variation du capital des fonds affectés		323 705	683 133
Attribution aux fonds affectés		-378 324	-480 000
Utilisation des fonds affectés		369 707	160 293
Résultat Net		315 089	363 426

Fonds affectés 2021

	1er janvier 2021	Attributions 2021	Utilisations 2021	31 décembre 2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds OFAS	13 500	100 000	63 500	50 000
Fonds Loterie Romande	126 207	0	126 207	0
Fonds QoQa	180 000	0	180 000	0
Fonds projet Visites Fantastiques	-	70 690	-	70 690
Autres	-	207 634	-	207 634
	319 707	378 324	369 707	328 324

Fonds affectés 2020

	1er janvier 2020	Attributions 2020	Utilisations 2020	31 décembre 2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds OFAS	-	100 000	86 500	13 500
Fonds Loterie Romande	-	200 000	73 793	126 207
Fonds QoQa	-	180 000	-	180 000
	-	480 000	160 293	319 707

Variation de capital 2021

	Fonds propres au 1er janvier	Attributions 2021	Utilisations 2021	Fonds propres au 31 décembre 2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de dotation	150 000	-	-	150 000
Compte de résultat cumulé	296 049	314 639	-	610 688
Capital libre de la fondation	446 049	314 639	-	760 688

Variation de capital 2020

	Fonds propres au 1er janvier	Attributions 2020	Utilisations 2020	Fonds propres au 31 décembre 2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de dotation	150 000	-	-	150 000
Compte de résultat cumulé	-67 377	363 426	-	296 049
Capital libre de la fondation	82 623	363 426	-	446 049

Annexe aux comptes annuels 2021

1. Organisation

1.1 But de la Fondation

L'Association just4smiles, créée en 2004 s'est transformée en Fondation just4smiles le 21 novembre 2008. Elle a son siège à Surpierre et sa durée est illimitée.

Reconnue d'utilité publique éligible à la défiscalisation et certifiée ZEWO, la Fondation just4smiles a pour mission d'offrir aux enfants et aux adultes en situation de handicap des prestations de plaisir et de découverte en proposant des activités comme le ski, les randonnées en montagne ou encore la voile. Il s'agit d'une fondation de droit privé, sans but lucratif, constituée selon les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de Fribourg.

1.2 Liste des membres du Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est composé de 7 membres, à savoir :

M. Broye Raphaël, Président depuis 2008
M. Paltzer George Edgar Vice-président depuis 2017
M. Bonhôte Christian, Membre depuis 2019
Mme Bornand Sickenberg Véronique, Membre depuis 2010
Mme Lavanchy Geneviève Gisèle Paule, Membre depuis 2019
Mme Michelot Rébecca, Membre depuis 2019
M. Newman Christopher John, Membre depuis 2011

Les membres du Conseil de Fondation sont désignés pour une période d'un an et sont rééligibles. Ils ne reçoivent en principe pas d'indemnités, seuls les frais effectifs sont remboursés.
En 2020 et en 2021, aucune indemnité ni frais ont été payés.

1.3 Tenue de la comptabilité

M. Romain Ghiloni
romain.ghiloni@justforsmiles.ch

1.4 Organe de révision

Le réviseur aux comptes est E-Gestion SA domicilié Route de la Gare 36, 2012 Auvignier

1.5 Nombre de collaborateurs

Au 31 décembre 2021, la Fondation comptait 3,9 équivalents temps plein (2020 : 2,8 équivalents temps plein).

1.6 Charges du personnel de direction

Chez Just for Smiles, une seule personne est en charge de la gestion. Par conséquent, il a été renoncé à divulguer sa rémunération.

1.7 Détails des charges par fonction

Les dépenses sont ventilées selon leur nature et selon les décomptes des heures travaillées par les employées sur les postes Prestations, Recherche de fonds et Administration, conformément à la méthode ZEW0. (Les amortissements et les charges hors exploitations ne sont pas pris en compte dans ce calcul pour l'année 2020)

En CHF	2021	2020
Charges de prestations et projet	982 521	654 372
Charges d'obtention de financement	221 832	139 998
Charges administratives	85 609	88 707
	1 289 962	883 077
En pourcent des dépenses	2021*	2020*
Charges de prestations et projet	76%	74%
Charges d'obtention de financement	17%	16%
Charges administratives	7%	10%

(*) Voir aussi note 1.8 Coronavirus

1.8 Coronavirus

En 2020 et en raison de la crise sanitaire COVID-19, le Conseil de Fondation a noté une forte baisse du nombre d'activités qui in fine s'est reflété sur un résultat positif avec un bénéfice net important nonobstant les efforts considérables de toute l'équipe de la Fondation pour diminuer les charges relatives à la collecte de fonds.

En 2021, grâce à l'étroite collaboration de toutes les parties prenantes de la Fondation (prestataires d'activités et partenaires institutionnels), les activités ont progressivement retrouvé un niveau quantitatif équivalent à celui de l'année 2019. Aussi, cet effort a été financièrement soutenu par tous nos donateurs, existants et nouveaux.

1.9 Engagement de bail et crédit bail

	31.12.2021	31.12.2020
Moins de 1 an	25 155	26 830
entre 1 et 5 ans	-	7 159
plus de 5 ans	-	-

1.10 Engagement envers les institutions de prévoyance

	31.12.2021	31.12.2020
Engagement envers les institutions de prévoyance	15 861	12 472

1.11 Contributions

- Contributions OFAS* : CHF 224 726	
Gestion et activités régulières (art. 7.2 LEEJ)	CHF 124 726
Projet spécifique (art. 8.1 LEEJ)	CHF 100 000

(*) Office Fédéral des Assurances Sociales

1.12 Secteur jeunesse

Le secteur jeunesse (personnes de 25 ans ou moins) représente 39% de nos bénéficiaires sur l'ensemble des activités proposées par la Fondation Just for Smiles.

1.13 Chiffres comparatifs

Afin d'améliorer la lecture des états financiers, les chiffres comparatifs de 2020 ont été retraités sans incidence sur le résultat (concerne l'apparition de la ligne "Contribution des clubs services" au Compte de résultat).

1.14 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun autre événement postérieur à la date de clôture du bilan ne doit être mentionné.

Annexe aux comptes annuels 2021

2. Principes comptables

La comptabilité est établie conformément aux normes SWISS GAAP RPC Fondamentales et SWISS GAAP RPC 21, aux normes de présentation ZEW0 et des dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'exploitation.

Les comptes annuels sont établis en francs suisses (CHF).

Principes d'évaluation

Les comptes annuels sont préparés selon les principes des coûts historiques.

Les actifs et passifs sont comptabilisés selon les principes d'évaluation suivants :

- Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.
- Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent la délimitation matérielle et temporelle des positions de dépenses et recettes.
- Les provisions sont constituées dès lors qu'un engagement de sorties de fonds est réalisé ou probable. Ces provisions sont de court terme.
- Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

- Les subventions et Les dons sont comptabilisés lors de leurs réception.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, déduction faites des amortissements cumulés.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les immobilisations acquises durant l'exercice font l'objet d'un amortissement prorata temporis à la date d'acquisition.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Bateaux	10 ans	10 %
---------	--------	------

Reconnaissance du revenu

Les produits provenant des collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Just for Smiles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur ou de la donatrice. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique Fonds Affectés au bilan.

Les produits provenant de facturations (participations des institutions, ventes de mandarines, sponsoring) sont comptabilisés lorsque la facture est éditée. Les montants impayés sont présentés sous la rubrique Créances du Bilan

Annexe aux comptes annuels 2021

3. Informations sur certains postes du bilan

3.1 Liquidités

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
Caisse	49	1 748
CCP	154 581	615 630
Banque	905 891	269 844
Total Liquidités	<u>1 060 520</u>	<u>887 221</u>

3.2 Autres dettes à court terme

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
Prêt COVID	0	130 000
Total Autres dettes à court terme	<u>0</u>	<u>130 000</u>

3.3 Capital des Fonds affectés

Fonds OFAS

Le produit sert à financer le projet appelé "Skipper Sans Limites" qui démontre que les activités de loisirs, lorsqu'elles sont proposées de manière adaptées, représentent un vecteur puissant pour permettre la participation active de toutes les personnes, également celles en situation de handicap

Fonds Loterie Romande

Le produit a servi à financer la rénovation de notre matériel ainsi que de nos structures d'exploitation.

Fonds QoQa

Le produit de la collecte en ligne réalisée en décembre a contribué à financer les activités régulières de la Fondation en 2021.

Fonds projet Visites Fantastiques Fribourg

le produit servira à financer le démarrage des activités "Visites Fantastiques" à Fribourg en 2022

Autres Fonds

Les produits, reçus en 2021, serviront à financer les activités régulières 2022

3.4 Charges de personnel

Les charges de personnel sont présentées nettes des indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT) due au Coronavirus. Le montant des indemnités perçues se monte à CHF 0 pour 2021 (2020 : CHF 55 196)